

## Fiche-action n°SC6

### Atelier du futur n°10 « Santé et consommation »

**« Susciter et soutenir l'organisation d'actions pour la promotion de la santé dans les établissements scolaires de Chêne-Bourg ; inciter le CO de la Seymaz à adhérer au Réseau des écoles en santé »**

#### Situation et justification

Les personnes jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes) sont fortement touchées par les problématiques prioritaires du domaine d'action « Santé et consommation ». En Suisse, on constate en effet:

- un excès de poids chez un enfant sur cinq<sup>1</sup>, conséquence d'une sédentarité grandissante et d'une alimentation peu équilibrée ;
- une consommation d'alcool en augmentation croissante chez les adolescents<sup>2</sup>, avec un rajeunissement de l'âge de la première consommation ;
- une consommation de tabac qui reste préoccupante<sup>3</sup>, avec aussi des effets de mode d'une dangerosité élevée avec le narguilé<sup>4</sup> ;
- une consommation de cannabis « qui a considérablement augmenté ces dernières années chez les jeunes, avec des effets négatifs possibles sur le développement psychique, physique et/ou social »<sup>5</sup> ;
- un développement des multi-consommations parmi des groupes de jeunes, avec l'absorption en quantité de diverses substances (tabac, alcool, drogues de synthèses, cocaïne)<sup>6</sup>.

Les remarques des services cantonaux et des professionnels en contact avec les jeunes confirment pour le canton de Genève les tendances observées à l'échelle de la Suisse.

Pour l'avenir de nos enfants, il est essentiel d'effectuer et de maintenir – en particulier dans le cadre des établissements scolaires - une information et une sensibilisation de qualité contre les méfaits de la « malbouffe », du tabac, de l'alcool et des drogues illégales et d'impliquer les parents<sup>7</sup>.

Depuis ces dernières années, des initiatives se développent dans plusieurs établissements scolaires genevois sous des formes diverses: distributions de fruits, cours de cuisine, découvertes et travaux pratiques effectués chez des producteurs genevois, informations sur des addictions, etc. Au CO de la Seymaz de Chêne-Bourg, un « groupe santé » s'est récemment constitué et ses premières actions consistent à promouvoir l'activité physique<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Etude effectuée par Zimmermann en Suisse sur les 6-12 ans (source : <http://etat.geneve.ch/des>)

<sup>2</sup> Selon l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme (IPSA) en 2006, 40% des garçons et 26% des filles de 15-16 buvaient de l'alcool au moins une fois par semaine et 20% des adolescents avaient une consommation problématique d'alcool.

<sup>3</sup> Chez les 14-19 ans, le nombre de fumeur s'est réduit de 31% en 2001 à 25% en 2005, mais chaque année en Suisse, le tabagisme est responsable du décès prématuré de 8000 personnes (source OFSP) et la fumée passive provoquerait le décès de près de 1000 personnes par an (source : OxyRomandie)

<sup>4</sup> Le fumeur de narguilé (chicha) peut inhaler autant de fumée en une seule séance que s'il fumait 100 cigarette ou plus (source : OMS)

<sup>5</sup> Source : OFSP - <http://www.bag.admin.ch>

<sup>6</sup> Source : <http://www.nuit-blanche.ch> - «Nuit blanche?» est un programme de réduction des risques liés aux drogues légales et illégales, initié à Genève en 2005 par dix institutions issues des secteurs de la prévention et des addictions.

<sup>7</sup> L'implication des parents dans la prévention, en particulier en maintenant un dialogue ouvert avec les enfants est un élément important, signalé par exemple par l'Institut suisse pour la prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (IPSA, documentation « Alcool, en parler avec les ados »).

<sup>8</sup> Information recueillie auprès de Mme Véronique Tena, Conseillère sociale au CO de la Seymaz.

La commune de Chêne-Bourg peut intervenir auprès des établissements scolaires (CO et écoles) qui accueillent les jeunes communiens pour susciter et encourager des actions visant à maintenir et promouvoir leur santé.

Une telle initiative participe à la mise en application locale de deux des priorités actuelles du « Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2010 » élaboré par Département de l'Economie et de la Santé (DES) :

- retarder l'âge de la première consommation d'alcool ;
- promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière.

### **Objectifs visés**

- Informer et sensibiliser les jeunes aux principales problématiques de la santé et de la consommation afin de « prévenir plutôt que de guérir ».
- Réduire le nombre de jeunes qui se mettent en danger – eux-mêmes et leur entourage – en raison d'une consommation d'alcool, de cigarettes, de drogues illégales ou d'une alimentation déséquilibrée.
- Favoriser l'écoute et le dialogue parents-enfants sur ces problématiques.

### **Pertinence « développement durable » de l'action**

#### Pôle social :

L'action vise un impact direct sur la santé physique et psychique des enfants et adolescents dans le cadre de leurs relations sociales à l'école et avec leurs parents ; les changements de comportement, souvent plus faciles à faire lorsque l'on est jeune, ont une influence sur la vie d'adulte.

#### Pôle économique :

Les actions préventives contribuent à réduire des coûts très élevés de la santé en Suisse; selon l'OFSP, la surcharge pondérale et les maladies qui y sont associées engendrent une dépense de 2,7 milliards de francs chaque année; le tabagisme occasionne une dépense de 1,2 milliard en traitements médicaux, etc.

#### Pôle environnemental :

La pratique de l'activité physique, notamment lorsqu'elle limite l'usage de véhicules à moteur (mobilité douce) ainsi qu'une alimentation équilibrée, respectueuse des saisons et favorisant les productions locales, ont des conséquences directes et indirectes favorables pour l'environnement.

### **Descriptif et mise en place de l'action**

#### CO de la Seymaz

Afin de faciliter et de renforcer les efforts de promotion de la santé déjà entrepris par le CO, il s'agit d'inviter l'établissement à adhérer au « Réseau suisse d'écoles en santé » (voir informations en annexe). Le CO s'engagera alors à développer et mettre en application un plan d'action « santé » sur trois années (voir ci-après suggestions d'actions pouvant y contribuer) avec un soutien financier provenant de la Confédération (voir « Budget »).

#### Ecoles de Chêne-Bourg

Il s'agira de favoriser des actions concrètes

#### Suggestions d'actions pour les établissements scolaires

Il existe de multiples possibilités, parmi lesquelles :

- Favoriser des activités externes mettant les enfants en contact avec des productions locales de (fruits, légumes, miel, etc)<sup>9</sup>.
- Organiser des distributions de fruits et/ou légumes aux enfants<sup>10</sup>.
- Organiser (ou maintenir) des cours de cuisine.
- Inviter la compagnie théâtrale « Le Caméléon »<sup>11</sup>, spécialisée dans les animations interactives en matière de prévention, pour développer une problématique « Santé et consommation » en présence d'élèves et de leurs parents.

<sup>9</sup> A Genève, il existe par exemple six « fermes » qui se proposent d'accueillir des enfants et jeunes (voir [www.ecolealaferme.ch](http://www.ecolealaferme.ch))

<sup>10</sup> Le producteur Mathias Corthay (Ferme de la Touvière, Meinier, 079.352.80.82 – [mathias.corthay@freesurf.ch](mailto:mathias.corthay@freesurf.ch)) dans un entretien avec le bureau ECO21 se dit intéressé de contribuer à des distributions de pommes (ou de jus de pommes) dans les écoles de Chêne-Bourg ainsi qu'il l'a déjà fait par ex. à Onex.

- Promouvoir la mobilité douce (déplacements domicile-école) et l'activité physique (par ex. courses publiques, voire festives).

#### Mode de participation de la mairie

Inciter à la réalisation d'actions de « santé » et apporter des facilités concrètes telles que :

- (Co-)financer le déplacement en bus des classes qui se rendent dans une ferme.
- Négocier l'acquisition (de surplus) de fruits et légumes avec des producteurs en vue d'organiser des distributions dans les établissements scolaires.

#### **Calendrier**

Adoption et mise en place de l'action dans les meilleurs délais.

#### **Responsables**

Le-la conseiller-ère administrative en charge des « affaires sociales », des « écoles et petite enfance », le-la président-e des commissions municipales « sociale » et « écoles et petite enfance », le Secrétaire général.

#### **Partenaires (et mode de participation)**

- Le service social (pour donner des impulsions dans les établissements scolaires et organiser le soutien que peut apporter la mairie aux initiatives).
- Les établissements scolaires : la direction, les responsables « santé » et les conseillers sociaux (pour la mise en place d'actions).
- Les parents et associations de parents d'élèves (pour leur participation à des événements).

#### **Budget**

Une enveloppe annuelle de Fr. 5000.- à Fr. 10'000.- pourrait permettre d'apporter des facilités de la mairie aux établissements scolaires qui engagent des actions « santé ».

L'adhésion du CO de la Seymaz au réseau des écoles de santé lui permet d'obtenir directement un soutien financier de CHF 6'000.- versé par Radix sur 2 ans et destiné à faciliter la mise en place d'un plan d'action<sup>12</sup>.

#### **Indicateurs de développement durable**

- Nombre et caractéristiques des actions « santé » développées dans les établissements scolaires qui accueillent les jeunes de Chêne-Bourg.

#### **Suivi et amélioration continue**

Etablissement d'un rapport périodique permettant d'ajuster l'action en fonction des indicateurs et remarques recueillies auprès des jeunes, des organisateurs, des professionnels en charge des jeunes et des parents.

---

<sup>11</sup> La troupe a déjà donné des représentations sur les thèmes de la Malbouffe, de la toxicomanie, de l'alcool et de la fumée. Une représentation a été donnée au CO de la Seymaz le 22 septembre 2008 sur les thèmes de la violence et de l'exclusion. Informations et contact : [www.lecameleon.ch](http://www.lecameleon.ch) – tél. 021.921.84.32.

<sup>12</sup> Source : M. Christian Wilhelm, responsable de Radix en Suisse romande

## Données sur le « Réseau suisse d'écoles en santé »

*La fiche-action SC6 évoque ce réseau dans le but que le CO de la Seymaz y adhère. Les informations qui suivent proviennent de M. Christian Wilhelm (représentant de Radix en Suisse romande) et des sites [www.radix.ch](http://www.radix.ch) et [www.ecoles-en-sante.ch](http://www.ecoles-en-sante.ch).*

### Un réseau international

Le Réseau européen des écoles en santé (REES, ou ENHPS) est un projet commun de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Union européenne (UE) et du Conseil de l'Europe. La Suisse en fait partie depuis 1993 et Radix est chargé par l'Office fédéral de la santé publique de la coordination du réseau suisse.



### « La santé s'apprend »

Par la devise « La santé s'apprend », le programme « éducation + santé Réseau Suisse » intègre la santé et la prévention dans l'éducation scolaire. Il se veut un réseau national, favorisant l'implantation de la prévention et de la promotion de la santé dans l'école, leur mise en réseau et leur coordination. Les compétences sociales et de santé des jeunes et des enseignants dans le domaine de l'éducation et de l'école doivent être développées et les risques pour la santé reconnus et enrayés.

### Un programme sur trois ans

Actuellement, 747 établissements scolaires suisses font partie du REES.

Chaque établissement s'engage à mettre en œuvre un programme déterminé en promotion de la santé sur une période de trois ans. Ce programme est défini par l'école en fonction de ses particularités et de ses priorités, il diffère de cas en cas. La liste des thèmes traités est ainsi très vaste: charte d'établissement, développement de l'esprit d'équipe, participation des élèves, prévention de la violence, médiation, perfectionnement spécifique, respect de soi - des autres - de l'école et son environnement, actions pour une alimentation saine, école sans fumée, ambiance d'école et de classes, prévention du burnout, fourchette verte, école et durabilité et bien d'autres encore.

### Dans le canton de Genève, 11 établissements font partie du réseau REES

1203 Genève	CEC Nicolas-Bouvier, Collège et école de commerce
1203 Genève	Ecole de culture gén. Henry-Dunant
1208 Genève	Collège de commerce Emilie Gourd
1208 Genève	Ecole Internationale „La Grande Boissière“
1209 Genève	Collège et Ecole de Commerce André Chavanne

1211 Genève 28	Collège Rousseau
1213 Petit-Lancy 1	Collège de Saussure
1217 Meyrin GE	Collège de la Golette
1218 Grand-Saconnex	Ecole Internationale de Genève, Campus des Nations
1232 Confignon	Collège du Vuillonex
1245 Collonge-Bellerive	C.O. Collège de Bois-Caran

### **Quelques exemples de titres de projets**

Titres de projets réalisés récemment dans les établissements romands

- Initiation à la sophrologie (Le Locle)
- Prévention des dépendances dans le respect de soi et des autres (Morges)
- Etre bien avec soi, être bien avec les autres (Romont)
- La santé au quotidien (Neuchâtel)
- Semaine santé – Les dépendances (Genève, Collège Rousseau)
- Détection et Intervention précoces d'addictions (Founex)

### **Soutiens financiers**

L'Office fédéral de la santé publique et Promotion Santé Suisse mettent à disposition du réseau un fonds pour soutenir des projets dans les établissements scolaires. Seules les écoles membres peuvent bénéficier de ce fonds.